

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 12 DECEMBRE 2024
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2024-05-13 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES (7.4) - AVIS SUR L'OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES EN 2025

DATE DE CONVOCATION : 05 DECEMBRE 2024

DATE DE PUBLICATION : 16 DECEMBRE 2024

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan (ayant la procuration de DEPAILLAT Bernard), COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGAULT Jean-François), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de BONIN Pierre), GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger (ayant la procuration de KNAPEK Patrice), RADER Audrey-Helen (à compter de la 2024-05-07), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe (ayant la procuration de GASPARD Isabel), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine (à compter de la 2024-05-03), CHENOT Bernard, JOUBERT Roger (ayant la procuration de LELIEVRE Jean Luc), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), DICANDIA Chantal (à compter de la 2024-05-03), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI Malika, HEYOB Olivier (ayant la procuration de HARMAND Alde), ASSFELD LAMAZE Christine (ayant la procuration de ERDEM Olivier), DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de RIVET Lionel), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (à compter de la 2024-05-16), MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette (à compter de la 2024-05-03), GUEGUEN Marie (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), SIMONIN Hervé (à compter de la 2024-05-22), CAULE Emeline, FAVRET Régis, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	BONIN Pierre, LELIEVRE Jean Luc, SEGAULT Jean-François, KNAPEK Patrice, GASPARD Isabel, ROSSO Michel, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, CHENOT Tony, HARMAND Alde, RIVET Lionel, BONJEAN Myriam, BRETENOUX Patrick, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	9 avis de procuration
<u>Avis de suppléance :</u>	3 avis de suppléance
<u>Secrétaire de séance :</u>	Fabrice DE SANTIS
<u>Nombre de présents :</u>	50 présents du début à la 2024-05-02. 53 présents de la 2024-05-03 à la 2024-05-06. 54 présents de la 2024-05-07 à la 2024-05-15. 55 présents de la 2024-05-16 à la 2024-05-21. 56 présents de la 2024-05-22 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	59 votants du début à la 2024-05-02. 62 votants de la 2024-05-03 à la 2024-05-06. 63 votants de la 2024-05-07 à la 2024-05-15. 64 votants de la 2024-05-16 à la 2024-05-21. 65 votants de la 2024-05-22 à la fin.

Afin d'uniformiser les pratiques communales pour les commerces de détail et supermarchés, **une consultation des partenaires commerçants locaux (associations de commerçants et représentants de grandes surfaces)**, a permis de fixer d'un commun accord, avec les élus municipaux concernés, les ouvertures dominicales pour 2025.

Cette proposition est motivée par l'objectif de limiter l'évasion commerciale en-dehors du territoire et ainsi donner la possibilité aux ménages de consommer localement. Un effet de synergie entre commerçants locaux est également renforcé par cette harmonisation des dates à l'échelle du Toullois.

Il est proposé que l'ouverture des commerces de détails sur les communes de Toul, Ecrouves, Dommartin lès Toul, Bois de Haye et Gondreville soit autorisée les 8 dimanches suivants pour l'année 2025 :

- 05/01/2025 (1^{er} jour solde hiver)
 - 29/06/2025 (1^{er} jour solde été)
 - 31/08/2025 (Préparation rentrée scolaire)
 - 23/11/2025 (Black-Friday)
 - 07/12/2025
 - 14/12/2025
 - 21/12/2025
 - 28/12/2025
- } Fêtes de fin d'année

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2212-1 et suivants,

Vu l'article 257 de la Loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite loi "MACRON",

Le conseil communautaire, à la majorité, Mesdames GUILLAUME et EZAROIL votant contre, et Monsieur BOCANEGRA (ayant la procuration de Monsieur RIVET Lionel) s'abstenant, décide de :

- **Emettre un avis favorable à la proposition d'ouverture dominicale possible des commerces sur les communes de Toul, Ecrouves, Dommartin lès Toul, Bois de Haye et Gondreville aux dates mentionnées ci-dessus pour l'année 2025.**
- **Autoriser le monsieur le président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX